



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 69 (1971), p. 65-68

Serge Sauneron

Villes et légendes d'Égypte (§ XXXIV).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažničnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

VILLES ET LÉGENDES D'ÉGYPTE ⁽¹⁾

(§ XXXIV)

Serge SAUNERON

XXXIV. — LES RESSUSCITÉS DU VENDREDI SAINT ⁽²⁾

Depuis la rédaction, déjà ancienne, de cette notice, plusieurs compléments intéressants sont venus à ma connaissance ; ils méritent d'être cités, sans épuiser, naturellement, le nombre des mentions qu'on peut encore relever ici ou là. Tant que la réédition des récits anciens de voyages en Égypte, à laquelle nous nous sommes attelé, n'aura pas rendu facilement accessible la totalité de ces vieux textes, il est à craindre qu'il soit bien difficile, à moins d'une étude indéfiniment prolongée, d'être sûr en ce domaine de n'avoir rien omis.

Les miracles par apparition lumineuse sont assez couramment attestés en Égypte. C'est le cas de la lumière du Sabt al-nûr (plus haut, p. 43-44) ⁽³⁾, comme celui de la récente apparition de Zeitoun. Mais déjà Abou Salih l'Arménien, ou l'auteur du livre des Eglises et Monastères d'Égypte que nous citons habituellement sous ce nom inexact ⁽⁴⁾ nous parle d'une image de la Vierge, dans une église de Giza, d'où une lumière s'échappait par moment ⁽⁵⁾. On sait que ces jeux d'ombres et de lumières étaient à l'origine des prétendues apparitions de l'église Sitt Damiana dans le Delta ⁽⁶⁾. Vansleb a fort bien analysé les causes, on ne peut plus naturelles, de ces apparitions ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ Septième article. Voir ici même p. 43, n. 1.

⁽²⁾ Compléments au § XXX de ces « Villes et Légendes ». Voir plus haut p. 43-51.

⁽³⁾ Celle aussi de la vingt-septième nuit du Ramadan (leilet al-qadr, « la nuit de la destinée ») ; voir plus haut p. 52 n. 7.

⁽⁴⁾ Tewfik Eff. ISCAROUS, *Un nouveau manuscrit sur les Eglises et les Monastères de l'Égypte au XII^e siècle*, Congrès International de

Géographie, Le Caire [avril 1925], 1926, t. V, p. 207-208.

⁽⁵⁾ EVETTS, *The Churches and Monasteries of Egypt attributed to Abû Salih the Armenian*, Fol. 59 a.

⁽⁶⁾ MEINARDUS, *Monks and Monasteries of the Egyptian Deserts*, 1961, p. 337-348 ; *Christian Egypt*, 1965, p. 171.

⁽⁷⁾ *Nouvelle Relation en forme de Journal*, 1677, p. 158-160.

Avant la première mention que nous avons relevée, nous aurions dû citer le texte de *CAPODILISTA* [1458], transcrit par Lumbroso ⁽¹⁾. Ce texte concerne le Ouady Natroun, mais il est question également de la veille de l'Ascension, et du retour des ombres ce seul jour ; certains éléments importants du « miracle » du Vieux-Caire y figurent donc déjà.

« Volendo dal Caero procedere verso Alessandria... si trova el monesterio di Sancto Machario dove rēpessa el suo glorioso corpo et in quelli deserti verso ponente cercha quattro giornate longi dal nillo si trova certe abbatie intorno el quale la vigilia de la ascensione fina al zorno a vespere apparono tanta moltitudine de ombre che continue vano atorno dicte abbatie che è a vedere uno grandissimo stupore et dicesi che sono anime de cristiani et veneno ogni anno a vedere questo miraculo de le persone più di q̄rāta milia ».

Un peu plus tard, en 1534, nous aurions dû également rappeler le texte de Greffin *AFFAGART* ; il ne fut pas directement témoin du miracle lui-même ; mais il vit la foule s'amasser pour y assister, et se fit raconter la chose par le Consul de Damiette ⁽²⁾ :

« Le consul de Damiette aussi, lequel estoit pour lors au Caire. Le jeudi saint, en allant par la ville nous veismes grand multitude qui estoient pour veoirs ung spectacle qui se monstre le vendredi saint, et quant nous fusmes retournez au logeys, nous interrogeasmes nostre hoste de la vérité, lequel nous dist qu'il avoyt veu deux foiz le mistère qui s'ensuyt. Auprès du vieil Caire, sur la rive du Nyl, y a une mesquite auprès de laquelle est ung cimetière où tous les ans le jour de la feste de ceste dicte mesquite, qui tombe le vendredi saint, les corps de ceulx qui ont esté là enterréz resuscitent et apparessent sur leurs sépulchres immobiles. Le temps passé ainsi qu'il nous fut dict par nostre hoste souloient aparoistre tous entiers, mays de présent ne s'en voyt plus que certains membres, et cela est commun à tous ceulx du pays, laquelle chose croy fermement estre illusion dyabolicque pour abuser et aveugler . . .

Nostre hoste nous y voullut mener, et de fait nous y voullions aller car nous estions là le propre jour, mays il nous dist qu'il y auroyt plus de vingt mille personnes, lesquelz estoient tous infectéz de la peste, par quoy nous considérasmes que ne nous debvions mettre en péril pour veoirs une chose vaine, et non seulement vaine, mays dyabolicque ».

De l'année 1561, deux récits allemands nous donnent un écho des mêmes traditions. Tous deux ont été publiés dans le *Reyssbuch dess heyligen Lands* de Feierabends (Franckfort am Mayn, 1584).

⁽¹⁾ *Descrittori Italiani dell'Egitto e di Alessandria*, Mem. R. Ac. dei Lincei, 3^e série, t. VIII, 1879, p. 439.

⁽²⁾ *Relation de Terre Sainte (1533-1534)*, éd. J. Chavanon, 1902, p. 209 ; voir aussi p. xxiv.

Le premier est le seigneur Albrecht Graff zu Löuvenstein. Il visita le Caire en Octobre. Parmi les récits qu'il rapporte, de source indirecte, figure celui-ci :

Den 4. Augusti / nachts / sihet man zu Cayro in der alten Statt hieraussen an den orten da Todten Körper begraben ligen / dass sie die Händ / Füß / Arm / Rücken / und den gantzen Leib erzeigen / solches geschicht nur auff diesen tag / und währet vier oder fünf stunden / dass biss in viel tausent Personen hinauss gehen / solches zu besichtigen ⁽¹⁾.

Le second, contemporain, est du seigneur Jacob Wormbser. A propos du Vieux Caire, il transmet un récit du même genre :

An diesem Ort ist ein Garten / der umbmauwret ist / und in demselben sihet man im far grawsam seltzam Gesicht / ungläublich darvon zu reden oder schreiben / nemlich den vierdten Tag Augusti zu Nacht / so lassen sich sehen etliche Todte Körper / die daselbst begraben ligen / als einer den Kopff / der ander ein Arm / und der dritte die Schenckel und sonst andere Glieder / und sihet man das nur zu Nacht / wie uns denn gleubliche Leut angezeyget / die solches selbst gesehen haben / ⁽²⁾

Plus tard, entre les récits de Kiechel [1588] et de Savary DE BRÈVES [1605], il faut introduire le texte de Johann WILD, intéressant pour les précisions géographiques qu'il transmet ⁽³⁾. Selon ce document, le récit à son époque, s'était transporté au voisinage du Sphinx et des Pyramides, à proximité d'un cimetière arabe — sans doute le cimetière qu'on voit encore aujourd'hui au sud du grand Sphinx.

«Nun muss ich auch gedenken der Totenbein, die von selbst aus der Erde hervorkriechen und wieder hinein. Nicht weit von dem Ort, da die drei Pyramiden oder Säulen stehen, ist eine grosse Heide oder grüne Au, dabei in arabisches Dorf liegt, Emin Köy genannt. Mag eine halbe deutsche Meile von den drei Säulen sein. Daselbst begeben sich die Totenbein alle Jahr in der Karwoche aus der Erde, drei Tage nacheinander : am Gründonnerstag, Karfreitag und am heilige Osterabend. Dahin kommen alle Jahr viele hundert Personen aus der Stadt Al-Kairo, die es sehen, Christen, Türken und Juden. Man sieht aichts anderes als Totenbein von verwesenen Menschen. Und kommen nicht zugleich auf einmal, lassen sich aufheben und anrühren, verschwinden aber alsbald wieder anter die Erde. Und wenn eines hervorkommt, so fährt es von sich selbst eine Ackerlänge hinaus, bleibt eine gute Weile liegen, danach verschwindet es wieder in die Erde. Und wenn einder eines aufhebt und eine Weile in Händen halt, so fangen einem die Hände an zu zittern, dass man es wieder muss fallen lassen.

Die Araber und das Volk von Al-Kairo bleiben über Nacht deselbst. Und kommen Marketender von Al-Kairo hin, kochen Speise und verkaufen sie den Leuten. Der gemeine

⁽¹⁾ *Reyssbuch dess heyligen Lands*, p. 198.

⁽²⁾ *Reyssbuch*, p. 228.

⁽³⁾ *Reysbeschreibung eines Gefangenen Christen Anno 1604*, rééd. Karl Těplý 1964, p. 313.

Pöbel ist lustig ; singen und springen und haben frohen Mut. Wie man auch sagt, wird in der Nacht grosse Uszucht und Leidhtfertigkeit allda getrieben mit den Weibern. Denn es kommen ihrer viele dahin, die ausser ihren Häusern bleiben. Solches geschieht alle Jahr mit den Totenbeinen in gemeldeten drei Tagen. Aus welcher Ursache aber solches geschieht, darüber weiss ich keinen gewissen Bericht. Allein die Christen zu Al-Kairo sprechen, dass diese nicht geglaubt hätten, dass eine Auferstehung der Toten sei, darum müssten sie alle Jahre hervor, um zu sehen, ob die Welt noch stehe.

Die Türken und Araber sprechen, es sei deselbst eine grosse Schlacht geschlagen und diesem Volk Gewalt und Unrecht geschehen. Als man es aber dem König von Agypten angezeigt, wir er diesem Volk so Unrecht getan habe, soll er ihnen zur Antwort gegeben haben, sowenig sie könnten lebendig werden, sowenig sei ihnen Unrecht geschehen. Da sollen sich von Stund an die toten Körper aus der Erde haben sehen lassen, anzuzeigen, dass ihnen Unrecht geschehen, und also bis auf den heutigen Tag noch alle Jahr hervorkommen».

Sensiblement à la même époque, enfin, se place le récit du Tchèque Christopher Harant (1598), qui essaie de vérifier ce que rapportent Löwenstein et Wormser :

Donc, avec une grande diligence j'ai fait une enquête au Caire à ce sujet, dont il ressort unanimement qu'en effet il en est ainsi. Dans ces lieux, chaque année, au mois de mars, du jeudi soir qui suit le dimanche de *Laetare*, jusqu'au matin du samedi suivant, ces corps morts, encore tout emballés, surgissent lentement pour quelques heures des sables, par ci montrant un jambe, par là un bras, ou là un corps entier, et demeurent immobiles pour disparaître quelques heures plus tard lentement, imperceptiblement engloutis de nouveau par les sables, de la même manière qu'ils sont apparus, causant le comble d'étonnement aux multitudes de spectateurs accourus par milliers au Caire pour ces jours-là. Les uns prient, les autres regardent, les troisièmes touchent ces corps, et tous appellent ces jours les jours de la résurrection. Je laisse le lecteur pieux méditer si cela est dû aux agissements du diable, ou à la volonté de Dieu ⁽¹⁾.

Enfin un dernier élément mérite d'être ajouté à ceux que nous avons réunis ; c'est une mention de la carte que Carsten Niebuhr a dressée de la région du Caire. Entre la ville elle-même et le vieux Caire, il montre un cimetière copte, et mentionne : « Hier sollen sich die Gebeine der Toten an einer gewissen Tag im Jahre bewegen » ⁽²⁾. Il est cependant difficile de dire si cette mention témoigne de la vitalité de cette tradition encore à l'époque de Niebuhr, ou s'il a complété sa carte sur la foi des récits plus anciens de voyage.

⁽¹⁾ D'après l'édition de Prague, 1855, p. 260.
Traduction de Claire et Antoine BREJNİK.

⁽²⁾ D'après la note de l'édition de Wild citée à la page précédente.